

› DIU Santé environnementale

Ce diplôme inter-université (DIU) consacré à la santé environnementale a été créé pour répondre à la demande croissante des professionnels de santé sur l'état actuel des connaissances scientifiques sur les relations entre les expositions environnementales et leur impact sur la santé et les moyens de prévention.

Enseignement mixte (en présentiel et via Internet)

Objectifs

- › Apporter les connaissances nécessaires sur les concepts utiles pour appréhender au mieux la santé environnementale.
- › Connaître les méthodes et les outils utilisés dans le champ de la santé environnementale.

Compétences acquises à l'issue de la formation

- › Comprendre les principes de bases de la toxicologie.
- › Connaître les principales catégories de facteurs de risque environnementaux.
- › Connaître les différentes méthodes de caractérisation des expositions à des polluants de l'environnement.
- › Comprendre les principes de bases de l'épidémiologie environnementale.
- › Comprendre les notions de promotion de la santé, salutogenèse, one health, exposome.

- › Connaître les principes de l'éducation en santé environnementale.
- › Connaître les spécificités de la santé environnementale dans le domaine de la périnatalité.
- › Savoir identifier dans le parcours de soin du patient les risques des produits de santé et des produits liés aux soins, en termes de santé environnementale.
- › Connaître les enjeux du changement climatique et du développement durable dans le secteur de la santé.

Public ciblé

Cette formation s'adresse aux professionnels et aux étudiants souhaitant acquérir des connaissances pour mieux comprendre la santé environnementale.

Titres requis ou niveau :

- › Professionnels de santé diplômés et étudiants de 3^e cycle de Médecine et Pharmacie.
- › Étudiants ou professionnel de niveau master.

Responsables pédagogiques

- › Pr Isabelle BALDI (Bordeaux)
*Professeur des universités
Praticien hospitalier*
- › Dr Fleur DELVA (Bordeaux)
*Praticien hospitalier
fleur.delva@chu-bordeaux.fr*
- › Pr Marion ALBOUY (Poitiers)
*Médecin de santé publique
Professeur des Universités
Praticien Hospitalier*

Équipe pédagogique

- › Pr Isabelle BALDI
- › Dr Fleur DELVA
- › Dr Marion ALBOUY

Assistante pédagogique

- › Céline VOIX
celine.voix@u-bordeaux.fr

Service formation continue Isped

- › isped.fc@u-bordeaux.fr



Organisation

Enseignement

L'enseignement est mixte avec des modules obligatoires en présentiel et

en visioconférence de durées variables :

- 4 modules en présentiel à Bordeaux ou à Poitiers
- 5 modules en visioconférence
- suivi du Mooc santé environnementale

L'enseignement est divisé en 9 modules permettant d'acquérir les notions de base pour appréhender la santé environnementale.

Durée

Cet enseignement se déroule sur une année universitaire, entre octobre et juin, nécessitant environ 3 h par mois de travail personnel.

Chaque apprenant peut néanmoins choisir le mode et le temps de connexion qu'il souhaite.

Accompagnement et matériel pédagogique

- Plateforme Fun mooc pour le suivi du Mooc Santé environnementale ;
- Plateforme Moodle où sont mis à disposition les documents rédigés par des professionnels travaillant dans le champ de la santé environnementale ;

Tarifs

(sous réserve d'approbation par les instances universitaires)

Formation initiale :

700 € de frais de formation + Contribution Vie Etudiante et de Campus* + droits de scolarité**

Formation continue/Adultes en reprise d'études ***

- › non financée : 1350 € de frais de formation + droits de scolarité**
- › financée : 2250 € de frais de formation + droits de scolarité**

* 100 € pour 2023-2024

** 170 € pour 2023-2024

*** Les publics de la formation continue dans l'enseignement supérieur sont des Adultes en Reprise d'Études (ARE).

Cela concerne :

- les salariés du secteur privé et les agents de la fonction publique ;
- les demandeurs d'emploi ;
- les non-salariés (professions libérales, agriculteurs, artisans, commerçants) ;
- les particuliers, inscrits à leur initiative pour suivre une formation librement choisie ;
- les bénéficiaires d'une validation d'acquis : VAE totale ou partielle (obtention d'UE), VAPP ayant permis d'accéder à un diplôme national.

En cas d'inscription à plusieurs DU la même année, réduction des droits universitaires à partir de la 2^{ème} inscription (136 € pour 2023-2024).

- Accompagnement au cours des tables rondes des modules pour l'élaboration d'un rapport portant sur une question de Santé environnementale qui sera évalué en fin d'année ;

- Chaque apprenant peut également poser des questions et solliciter de l'information ou de l'aide par courriel ou via la plateforme d'enseignement, sur les aspects administratifs ou informatiques, avec une réponse prévue dans un délai aussi bref que possible.

Validation de l'enseignement

La présence est obligatoire aux enseignements en présentiel ou en visioconférence.

L'obtention du diplôme requiert la moyenne (10/20) à l'examen final qui consiste en une présentation orale d'un rapport écrit portant sur une question de Santé environnementale, passée en fin d'année et l'obtention du Mooc Santé environnementale.

Pour être déclaré admis en session 1, le candidat doit obtenir la moyenne générale (Mooc coef. 1 + note présentation orale coef. 2).

Le cas échéant, une session de rattrapage sous forme d'oral est prévue.

Programme

MODULES

- › **Module 1**
10 et 11 octobre 2024
BORDEAUX - Module en PRÉSENTIEL
- › **Module 2**
15 novembre 2024
Module en DISTANCIEL
- › **Module 3**
13 décembre 2024
Module en DISTANCIEL
- › **Module 4**
9 et 10 janvier 2025
POITIERS - Module en PRÉSENTIEL
- › **Module 5**
6 et 7 février 2025
Module en DISTANCIEL
- › **Module 6**
14 mars 2025
Module en DISTANCIEL
- › **Module 7**
10 et 11 avril 2025
BORDEAUX - Module en PRÉSENTIEL
- › **Module 8**
16 mai 2025
Module en DISTANCIEL
- › **Module 9**
6 juin 2025
POITIERS - Module en PRÉSENTIEL

EXAMEN en PRÉSENTIEL

- › **BORDEAUX, le 27 juin 2025**

Candidature

Mode d'emploi

1

Candidater avant le **15 juillet** sur la page <https://ecandidat-diplome-universitaire.u-bordeaux.fr/#/accueilView>

2

Réponse du responsable pédagogique concernant l'autorisation pour l'inscription le **19 juillet**

3

Si avis favorable, envoi du dossier d'inscription, pour une inscription à Bordeaux ou à Poitiers

4

Envoi du dossier **dématérialisé**, pièces et règlement avant le **20 septembre 2024**

5

Ouverture de la plateforme **début octobre**, envoi des login et mot de passe uniquement si le dossier d'inscription est complet